

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 28 JANVIER 2025**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en procédure adaptée pour l'achat de papier reprographie blanc pour les écoles publiques, les centres culturels et sociaux de la Ville de Gap ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la Société INAPA France (91813 CORBEIL ESSONNES) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune.

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un accord cadre mono-attributaire à bons de commande, en procédure adaptée pour l'achat de papier reprographie blanc avec la Société INAPA France (91813 CORBEIL ESSONNES).

**Article 2 :**

Le présent accord-cadre est conclu sur la base d'un bordereau des prix unitaires appliqué aux quantités réellement exécutées et pour des seuils annuels de commande minimum de 7 000 € HT et maximum 15 000 € HT.

La durée de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de la notification.

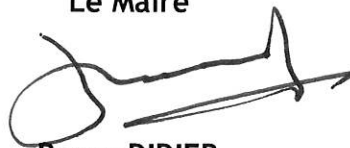
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général, article 6067.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de l'Éducation sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 28 JANVIER 2025

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 03 MARS 2025

Publié ou notifié le : 04 MARS 2025

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2025\_01\_42**  
Objet : **Achat Papier Reprographie Blanc pour les écoles, centres culturels et sociaux de la Ville de Gap**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2025-03-03 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes  
Identifiant unique : 005-210500617-20250303-D2025\_01\_42-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20250303-D2025_01_42-AI-1-1_0.xml	text/xml	920 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_16034.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20250303-D2025_01_42-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	63.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 mars 2025 à 10h57min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 mars 2025 à 10h57min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 mars 2025 à 10h57min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 mars 2025 à 10h57min31s	Reçu par le MI le 2025-03-03